L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 12, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 7 JUILLET.

FEUILLETON

LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYNAUD.

DEUXIEME PARTIE.

X—Suite

Il mentait, et tout son espoir s'envola en pensant que cette union qu'il avait pu, pendant cinq minutes, croire accomplie, ne pouvait l'être, puisqu'il n'y avait pas participé. Néanmoins, il se faisait le raisonnement suivant :

—Si le prince déclare qu'il est le mari de ma fille, c'est qu'il veut éloigner son rival et qu'il espère obtenir d'elle ce qu'il désire. Or, tant qu'il espère je suis à l'abri de ses poursuites.

Cependant Daniel avait écouté le baron.

—Ainsi, lui dit-il, vous n'avez pas craint d'hérétiner à ce mariage ? Vous n'avez pas craint d'y contraindre votre fille? Vous saviez cependant qu'elle m'avait donné sa foi! Et l'homme dans les bras duquel vous l'avez poussée, savez-vous ce qu'il est?

—C'est mon ami—et c'est librement que Renée a consenti à devenir sa femme.

—Mensonge! mensonge! On me trompe. Non, Renée n'est pas à cet homme. Tel que je la connais, elle serait morte plutôt. Le misérable l'a ensorcelée. Arrachée d'ici par la violence, elle n'aurait pas voulu porter ce nom infâme. Vous mentez! baron de Brucourt.

—Monsieur!

—Vous mentez et vous vous conduisez en mauvais père. Vous n'ignorez pas où est votre fille. Vous n'ignorez pas qu'elle est prisonnière du prince et qu'elle souffre cruellement. Cependant vous ne faites rien pour la retirer de ce gouffre horrible. C'est donc à moi d'agir. Quelque chose me dit que Renée est libre, qu'elle n'a pas manqué de courage. Elle aura eu moi un protecteur, et, disséd je, périr, je saurai la sauvegarder à l'infâme.

Cette violente sortie épouvanta Brucourt. Alors il fit sur lui-même un violent effort, se leva, et s'approcha de Daniel :

—De quel droit prétendez-vous troubler le repos de ma fille ? J'affirme qu'elle est heureuse et unie au prince Bedlebon.

—Pourquoi la cache-t-il alors ?

—Effemmère le souhaite ainsi. Le bonheur cherche l'ombre.

—Le bonheur! Dites-moi ou qu'elle a vu prix que nul ne peut voir sa lumière ou que le prince la retient captive! Croyez-vous que je ne connais pas Renée autant et mieux que vous pouvez la connaître vous-même? Qu'elle ait été capable, après m'avoir fait les plus doux serments de vous violer, de consentir à être à un autre....

Le baron l'interrompit.

—Et si, en agissant ainsi, elle s'était sacrifiée.

—Sacrifiée ! A qui ?

—A son père.

Eu comme Daniel le regardait sans comprendre, Brucourt ajouta :

—Qui vous dit qu'elle ne s'est pas trouvée dans une de ces situations créées par la fatalité qui s'abat sur certaines familles, placée entre son amour pour son père et son amour pour vous ? qui vous dit qu'elle n'est pas contrainte, par soucci de l'honneur du nom qu'elle porte, à oublier les promesses qu'elle vous avait faites ?

—Vous avez accepté un tel sacrifice ? demanda Daniel avec défiance.

—Il loyalisait.

L'impétueux jeune homme n'était pas convaincu.

—Monsieur le baron, lui-il après un silence, il y a dans tout ceci un mystère que je ne peux encore pénétrer, mais qui se révélera. En ce moment, j'ai acquis la conviction que le prince, vous, vous vous êtes mis d'accord pour me tromper. J'ai l'assurance que, même pour vous sauver, Renée n'eût pas compromis sa pudeur et sa dignité en se donnant à un coquin, et je ne crois pas que votre honneur ait nécessité de tels sacrifices; il y a, je le répète, autre chose qu'on me cache. Je veux tout connaître et je vais agir en conséquence. J'agirai seul, mais j'agirai, et ma certitude est qu'en faisant ainsi je sers Renée mieux que si j'abandonnais la partie.

Ayant dit ces mots, il se retira, laissant le baron de Brucourt livré aux plus cruelles angoisses.

[illegible] baron. Daniel [illegible] Bedlebon. Le pauvre [illegible] impatience le rétablissement de votre fille.

—Eh bien ? demanda-t-elle.

—Si le baron n'agit pas sous l'empire d'un sentiment de folie, c'est un père dénaturé.

—Que voulez-vous dire ?

—Qu'il sacrifie de gaieté de cœur sa fille à je ne sais quelles considérations ; qu'il ne se montre soucieux ni de son honneur, ni de son bonheur; qu'il reconnaît qu'elle est à la merci du prince Bedlebon et qu'il ne se préoccupe en rien de savoir si elle est mariée, si elle ne l'est pas ; si elle a été entraînée d'ici volontairement ou contrainte.

—Décidément, monsieur le baron est fou ! objecta Lisbeth.

—Je le crains.

—Comment se mettre autrement qu'il est tolérant que le prince enlève, la nuit, ma pauvre Renée ? Ah! que faire, monsieur Daniel, que faire ?

Je retourne à Paris dès ce soir et, de nouveau, je me mettrai à la recherche de la chère enfant. Elle est dans l'hôtel du prince Bedlebon et elle n'est pas mariée, j'en ai la certitude ; je l'arracherai aux mains de cet homme, et plus que la protection de son père lui manque, c'est elle de son nauce qui ira à son secours.

Lisbeth était épouvantée en entendant un tel langage.

—Lorsque nous vous avons connu, nous étions si tranquilles, si heureux, dit-elle en soupirant. Pourquoi Dieu a-t-il permis que ce prince Bedlebon se trouvât sur la route du baron ? Aujourd'hui, Renée serait votre femme.

—Aussi, croyez-moi, je le hais, cet aventurier qui est venu détruire ma félicité, au moment où j'allais en jouir. Je le tuerai!

—Oh ! prenez garde, monsieur Daniel. C'est un monstre, cet homme. Si vous faites obstacle sur son chemin, il est capable de tout.

—Soyez sans crainte, Lisbeth. Ma cause est trop juste pour qu'elle ne triomphe pas.

Le même soir, Daniel partit pour Paris, sans avoir revu M. de Brucourt. Jabin, prévenu de son arrivée, était venu à sa rencontre.

—Eh bien, lui demanda Daniel, as-tu fait quelque découverte ? Moi je reviens sans avoir rien appris !

—En partant, répondit Jabin, vous m'avez ordonné de veiller sur ma pesse sur l'hôtel du prince, d'épier les gens qui entraient et sortaient ; j'ai vu Bedlebon plusieurs fois ; il sort et rentre tous les jours aux mêmes heures. J'ai voulu savoir où il allait. Sa vie est très uniforme, et le but ordinaire de ces sorties est le bois de Boulogne, où il fait volontiers une promenade, et le Cercle impérial, où il se rend tous les jours de quatre à sept heures et assez souvent après minuit. Il doit passer chez lui la plus grande partie de ses soirées, car j'ai su qu'en une semaine il n'est sorti que deux fois à huit heures, pour aller au soir à l'Opéra, l'autre soir aux Italiens, et, de là, à son club.

—Est-tu bien certain qu'il ne se rende en aucun autre endroit ?

—Ce que j'ai vu, les renseignements que j'ai pris me permettent de le penser, et à moins que ce ne soit durant la nuit qu'il visite Mlle Renée....

—Oh ! c'est impossible.

—Il est évident qu'elle habite le même hôtel que lui.

—Y est-elle volontairement ou involontairement ? Voilà toute la question, dit Daniel.

—Si elle y était volontairement, elle jouirait autrement de la vie qu'elle aurait consenti à partager. Elle ne passerait pas des journées entières enfermée. Il le sortirait avec le prince quand il se rend au bois. Or, il est toujours seul, avec ses deux domestiques, deux grands diables dont l'un me regarde attentivement. Si Mlle Renée est chez lui, c'est à l'état de prisonnière.

—Il faut que nous pénétrions la nuit dans l'hôtel, répondit Daniel.

—Et que faire ? demanda Jabin.

—Vous, rien. Je dois [illegible] Elle souffre. Un prétexte [illegible] Ah ! certes. Qui courra à [illegible] secours, si ce n'est moi ?

—Nous pénétrerons dans l'hôtel en passant par-dessus les murs du jardin, dit froidement Jabin. Cependant....

—Cependant ?

—Ne serait-il pas plus simple de tâcher d'avoir des relations dans la maison, de gagner à votre cause l'un des domestiques du prince ?

—C'est jouer le tout pour le tout.

—Il en est un, continua Jabin, qui a la physionomie d'un honnête homme. C'est le valet de pied que j'ai vu trois fois sur la voiture, assis à côté du cocher.

—Et si tu te trompes, si l'homme auquel tu t'adresses révèle au prince les confidences que tu lui as faites ?

—Pourquoi croire qu'il n'existe pas, même dans l'entourage d'un Bedlebon, de cœurs généreux ?

—Que veux-tu ? je doute de tout.

Jabin sourit, et, se rapprochant de Daniel, il lui dit :

—Mon cher enfant, nous allons jouer une partie désespérée. Soyons prudents, mais fermes. Il s'agit du bonheur de Renée et du vôtre.

—Tu as raison, répliqua Daniel.

Le résultat de l'entretien qu'on vient de lire fut d'entraîner le même soir Daniel et Jabin devant l'hôtel du prince Bedlebon. A la faveur de la nuit, ils parvinrent, sans crainte d'être observés, faire le tour des murs du jardin. C'est par là seulement que cette demeure leur était accessible. Le quartier est solitaire. On pourrait grimper le long de ce mur, dont le sommet était au niveau de quelques arbres qu'il serait facile d'atteindre et qui ultérieurement à descendre dans le jardin. Il faudrait profiter pour cela d'un soir où le prince serait éloigné. Il serait surtout nécessaire de ne pas agir sans avoir des relations dans la place et sans s'être assuré qu'une fois de l'autre côté du mur, on ne serait pas dévoré par des chiens ou assommé par des valets.

Nos amis revenaient inquiets, perplexes, vers la petite cachère, quand soudain ils le virent s'ouvrir pour donner passage à la voiture du prince. Bedlebon était assis dans l'ombre de son coupé, où sa présence ne pouvait se distinguer que grâce à la lueur de son cigare, semblable à un gros ver luisant dans la nuit. Sur le siège, il y avait un cocher et un valet de pied. Ils ne portaient pas des livrées telles qu'on les porte en France ; ils n'avaient ni culotte ni perlache, ni bas blancs tirés sur d'énormes mollets, ni souliers à boucles, mais des tuniques en laine grise, à grands plis, et des bonnets ronds ayant une lointaine ressemblance avec une toque d'avocat.

—Toujours les mêmes, dit Jabin à Daniel.

Et lui montrant le valet de pied, qui jeta sur eux un rapide regard, en ondant de ils furent inondés par la clarté des lanternes, il ajouta :

—Celui-ci me convient assez.

La voiture allait au pas, car il avait neigé durant le jour, et la neige était gelée, le sol formait une surface unie comme un miroir et glissante comme un lac gelé, qui ralentissait l'allure des chevaux. Cette circonstance frappa Jabin. Il avertit Daniel par un léger coup sur le bras. Daniel comprit de porter son regarda dans l'intérieur de l'hôtel, dont les portes étaient lentes à se refermer. Mais il ne vit rien qu'un vestibule large et long, à l'extrémité duquel on aperçut une massive grille de fer qui le séparait de la cour, de telle sorte que l'on ne pouvait ni entrer dans cette cour, ni en sortir, si voit ce qui pouvait s'y passer.

—Que veux-tu ? demande Daniel que l'avertissement de Jabin arracha à son observation.

—Écoutez, mon enfant. M'est avis qu'il faut entrer résolument en campagne en captant la confiance de ce laquais, et toutefois il parle le français, car il doit être Rémo, comme son maître.

—Comment faire ?

—La voiture marche au pas. Je vais la suivre, et quand elle aura déposé Bedlebon à l'endroit où il se fait conduire, je tâcherai de lier conversation avec mon homme.

—Allons ! essayons, répondit Daniel, qui semblait tout à fait découragé. Je vais avec toi.

Ils suivirent le coupé.

(A continuer.)

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charté incorporée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DETAIGNE.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, HENRY RACAS,
Président. Caissier. Assist.-Caissier

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4 janv'74—1 an

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD.....Président
EMILE DEBUYN.....Vice-Président
DUSEAU HALPHEN.....Secrétaire
CLODE LAVERGNE.....Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Danville E. Kersion,
P. Oppelen Ricard, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kersion.
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kersion, P. C. Ricard.
Magasins coopératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Réglements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Mitching, au pied des rues Canal et Common. 10 déc.—3m

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....$798,484 00

A. EIMER BADER, Président,
CH. KNOSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Eimer Bader,
N. A. Bernardez, E. F. Del Bondie
Ch. Kugelman, M. Frank,
H. E. Gogreve, Hy. Haller,
Sigmund Stern, J. H. Keller,
Louis Leonhard, Theo. Lillemihl,
C. H. Mille, F. Rickert,
Frank Roder, Julius Schneider,
W. B. Schmidt, R. Seitz,
Isaac Scherck, Louis Schwartz,
J. M. Schwartz, J. R. Wildermann,
X. Weissenbach, J. Keller.

4 janv—1m

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies	$59,022 53
Mer	37,388 11
Rivières	99,782 28
	$197,212 92
En plus, risques non expirés le 31 mars 1872	16,813 77
	214,187 74
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	15,765 00
	$198,446 74
Payé, pertes par l'incendie	61,282 47
Payé, pertes sur mer	11,561 14
Payé, pertes sur les rivières	30,191 86
	93,175 20
Payé, réassurances (rebate)	29,827 36
Payé, réassurance	9,040 67
Payé, primes remboursées	1,217 06
Payé, taxes	6,134 46
Payé, dépenses casuelles	1,520 81
Payé, loyer	6,947 56
Payé, dépenses, salaires, &c	16,192 80
Payé, dividende	125 00
	164,260 41
En moins, profits et pertes et intérêts	22,617 09
	141,782 82
Bénéfice net	$56,663 92

ACTIF.

Effets à recevoir	$104,546 80
Meubles	4,322 00
Actions Harbor Boat	850 00
Bons de la ville	1,230 00
Effets en voie de recouvrement, net	68,795 80
En caisse	138,556 79
	$361,574 39

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, personnellement présent moi, ce 1er avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande. 1avril—1m

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance [illegible] Hope

DE LA NILE-ORLÉANS.

Bureau: No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.....$100,832 26

Sur les risques d'incendie	30,039 26
Sur les risques maritimes	14,303 20
Sur les risques de rivières	6,126 20
	100,832 26
Pertes payées dans la même période savoir	
Sur les risques d'incendie	28,264 14
Sur les risques maritimes	6,826 07
Sur les risques de rivières	1,180 11
	36,271 72
Moins cent remis aux [illegible]	7,315 06
Taxes	7,920 77
Réassurances	4,705 49
Loyer	2,250 27
Primes retournées	1,091 69
Profit et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,020 00
	41,272 84
Réserves pour les risques non terminés au 30 avril 1874	28,906 44
Actif de la Compagnie :	
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	68,000 00
Prêts garantis par nantissement	42,817 00
Effets sur primes à courte échéance	37,781 00
Actions de banque et autres actions	55,420 11
Bons nantis	17,561 81
Primes en voie de perception	16,440 00
En banque	84,052 26
Total de l'actif	$273,852 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte du livre de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Assurément et signé par devant moi ce 15 mai 1874.

H. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
15 mai—1m No. 140, rue Gravier.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, sont partis :

LA NORMANDIE, Lundi, 27 juillet.
WASHINGTON, Lundi, samedi, 11 juillet.
VILLE-DE-PARIS, samedi, 25 juillet.
LAFAYETTE, Mardi, samedi, 2 août.

PRIX DU PASSAGE: 100 y compris vin:
POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $80; deuxième cabine, $60.

Billets de retour à prix réduits.

Installation spéciale pour quelques passagers d'excursion à 120.

Les vapeurs amarrés au quai vous sont le moins coûteux. Les trains directs des chemins longent les vapeurs sur les docks et les passagers ne sont pas obligés de quitter le navire pendant le temps, d'ennui de dépenses.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ROUL MAGENDIE,
Agent, 55, rue Broadway, New York.
A. R. FORNARI, Agent,
nov—1an Maison Cazaux, Lafitte 2, R. C.

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

Bientôt les obstacles à la barre les sont levés pour les steamers de cette ligne seuls.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans et ont des appartements spéciaux et d'une grande vitesse ; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentées à bord. Aucun d'entre eu n'y néglige rien pour assurer le bien-être des passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2800 tonneaux.
STATE OF MINNESOTA, 2800 tonneaux.
STATE OF ALABAMA, 2800 tonneaux.
STATE OF VIRGINIA, 2800 tonneaux.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2800 tonneaux.
STATE OF GEORGIA, 2800 tonneaux.
STATE OF NEVADA, 2800 tonneaux.
STATE OF FLORIDA, 2800
STATE OF INDIANA, 2800

La compagnie fonde des trains spéciaux sur demande, et qui partiront de New-Orléans les départs de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Les billets d'immigrants (sans d'avance) pour les parents et ceux qui demandent des billets de retour.

Elle donne des chargements pour Brême, Hamburg, le Havre, Anvers, Rotterdam, Christiania et autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF MINNESOTA,

partira de son quai, pelouse St. Troisième district, le 8 juillet, à 4 heures de l'après-midi.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessous mentionnés :

	Salon.	Inter.	Eant.
Liverpool, Glasgow, Belfast, Londonderry, Londonderry	$125	$60	$40
Le Havre, Hamburg, vers Rotterdam	125	60	40
Paris, Brême, Christiania, Norvège, Suède, Danemark	145	60	40

De la Nouvelle-Orléans à Glasgow, Belfast via New York (par chemin de fer tout le temps de la traversée).

Les voyageurs prendront le train qui part à sept heures du matin et le Boulevard du "Jessing" du Bayou Bienvenue. Les ordres de Glasgow ont d'abord une délicieuse jetée qui va y rentrer, les excellents trains qu'on y trouve. Un point au centre des bâtiments, qui ne trouve pas de voyageurs des bâtiments, qui ne trouve pas de voyageurs et de fret pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TETE & CARLIN, agents,
au Nouvelle la rue Tchoupitoulas

JOPELUSSAS.

Service régulier entre Marseille et Bordeaux, Barcelone, Gravenville et tous les ports de la Méditerranée, Malaga, Cadix, Alicante, Tarragone et du Bayou Courbillon.

Le bateau-vapeur français, capitaine H. VERDIERES et le SAMEDI, à 7 heures du soir, le 11 juillet, le bateau-vapeur français, capitaine H. DURAND, à l'arrivée du cadre du Bayou Courbillon, à l'arrivée du cadre du Bayou Courbillon.

Le LUNDI et le JEUDI